

## Conseil d'école 3 - 20 juin 2022

### Présents :

*Cf liste d'émargement*

Mme FALDI, Inspectrice de l'Education Nationale, est présente en visio conférence.

Désignation d'un secrétaire de séance : Carol TROUILLET

### **1. Approbation du PV du Conseil d'école du 10 février 2022**

Question relative à la participation des parents d'élèves aux activités périscolaires : cela se faisait il y a plusieurs années.

0 abstention, 0 voix contre, le P.V. du conseil d'école du 10 février est adopté à l'unanimité (27).

### **2. Intervention de Madame FADLI, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Zone Ibérique**

Dans l'évaluation nécessaire à l'homologation, la conception et l'analyse du projet d'école, le respect de l'application des textes officiels, ce qui relève du pédagogique correspond au seul contrôle de l'inspecteur de l'Éducation Nationale.

Rappel du BO. Le rôle des différents acteurs est précisé en relation avec leur définition, les parents, les enseignants. Devant les interrogations posées par les parents au sujet de l'assurance qu'un élève a pu balayer le programme dans son ensemble, est rappelé le fonctionnement et la logique des programmes, écrits par cycle : ce fonctionnement se fait en adaptation, et le fonctionnement différent des classes se fait dans cette adaptation en termes de rythmes et d'activités proposées : c'est au cours des trois ans du cycle qu'en élève verra puis atteindra les compétences attendues, les programmes curriculaires permettant de revoir de manière plus approfondie ou détaillée les notions et compétences d'une année sur l'autre. Une organisation qui permet de mieux appréhender cette notion de cycle et d'apprentissage au cours des années est la classe de cycle.

Mme l'Inspectrice précise que les questions rapportées par les parents d'élèves sont des questions plus individuelles (pour lesquelles les parents sont en demande d'éclaircissement), mais ne relèvent pas de questions générales de conseil d'école.

*Ajout au CR : Une représentante de l'Apaelm regrette que tant la direction que les enseignants aient fait une lecture erronée des questions présentées par cette association. Loin de supplanter le travail effectué par l'inspecteur de l'éducation nationale, il s'agit plutôt de se baser sur les textes recueillis dans Eduscol ou d'autres instances ainsi pouvoir donner une réponse plus claire et plus transparente.*

Certaines des questions posées par les parents sont présentés :

- Trente minutes d'activités physiques quotidiennes  
*Question APAELM : Est-ce que l'École envisage – et comment – d'implémenter l'instruction préconisant trente minutes d'activité physique tous les jours?*  
<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15736?xtor=EPR-141>  
<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>
- Homogénéité des apprentissages

*Question APAELM : Étant donnée la variété des projets et la liberté pédagogique des enseignants, ainsi que les mélanges de classes d'une année à l'autre, comment garantit-on que les connaissances soient homogènes dans toutes les classes à la fin d'un niveau? En particulier, pour les matières réalisées en espagnol, il semble que certains professeurs insistent plus sur des aspects de géographie, d'autres d'histoire. Quel est le programme et quelles sont les heures associées à ces enseignements en espagnol?*

- Suivi des apprentissages

*Question APAELM : Il est difficile pour les parents de savoir où en sont les enfants tout au long de l'année et de les accompagner sur des activités complémentaires (musées, films, excursions familiales, livres...). Serait-il possible d'avoir des présentations (ou un calendrier avec des semaines clés) plus détaillées du programme en début de l'année, avec un suivi plus marqué dans l'année et des indications de possibles activités familiales complémentaires et optionnelles? De nombreux parents souhaitent en effet pallier la baisse des sorties organisées par le lycée, mais voudraient pouvoir le faire d'une façon qui serve les mêmes buts pédagogiques.*

Certaines notions ont pu disparaître des programmes (géographie physique par exemple), avec les changements successifs des programmes d'enseignement. D'autres enseignements ont pu faire l'objet d'une répartition entre les enseignements en langue française, anglaise ou espagnole.

Demande des représentants APAELM afin de pouvoir mieux accompagner dans les familles en termes culturels ou d'aide.

La réunion de rentrée est le moment privilégié pour avoir le plus de précisions sur les questions des thèmes d'enseignement qui seront traités au cours de l'année scolaire. Un représentant APAELM note que Seesaw n'est pas utilisé de manière égale selon les classes, qu'il est parfois difficile de savoir ce que font les enfants.

### **Question abordée hors ordre du jour :**

Les difficultés de communication entre parents et enseignants (situation de remplacement, pédagogie) : certains enseignants expriment leur malaise quant aux remises en questions qu'ils ressentent, à la non bienveillance ressentie sur des malentendus ou des erreurs-oublis qui peuvent être faits. Les représentants APAELM expliquent qu'ils reçoivent des commentaires sur les difficultés qu'ont certains parents à comprendre ce que font leurs enfants. Cela ne se produit pas dans toutes les classes, ni à tous les niveaux, mais c'est une plainte reçue à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire.

De la défiance à la confiance réciproque, un travail de partenariat doit être mené pour arriver à une réelle coéducation.

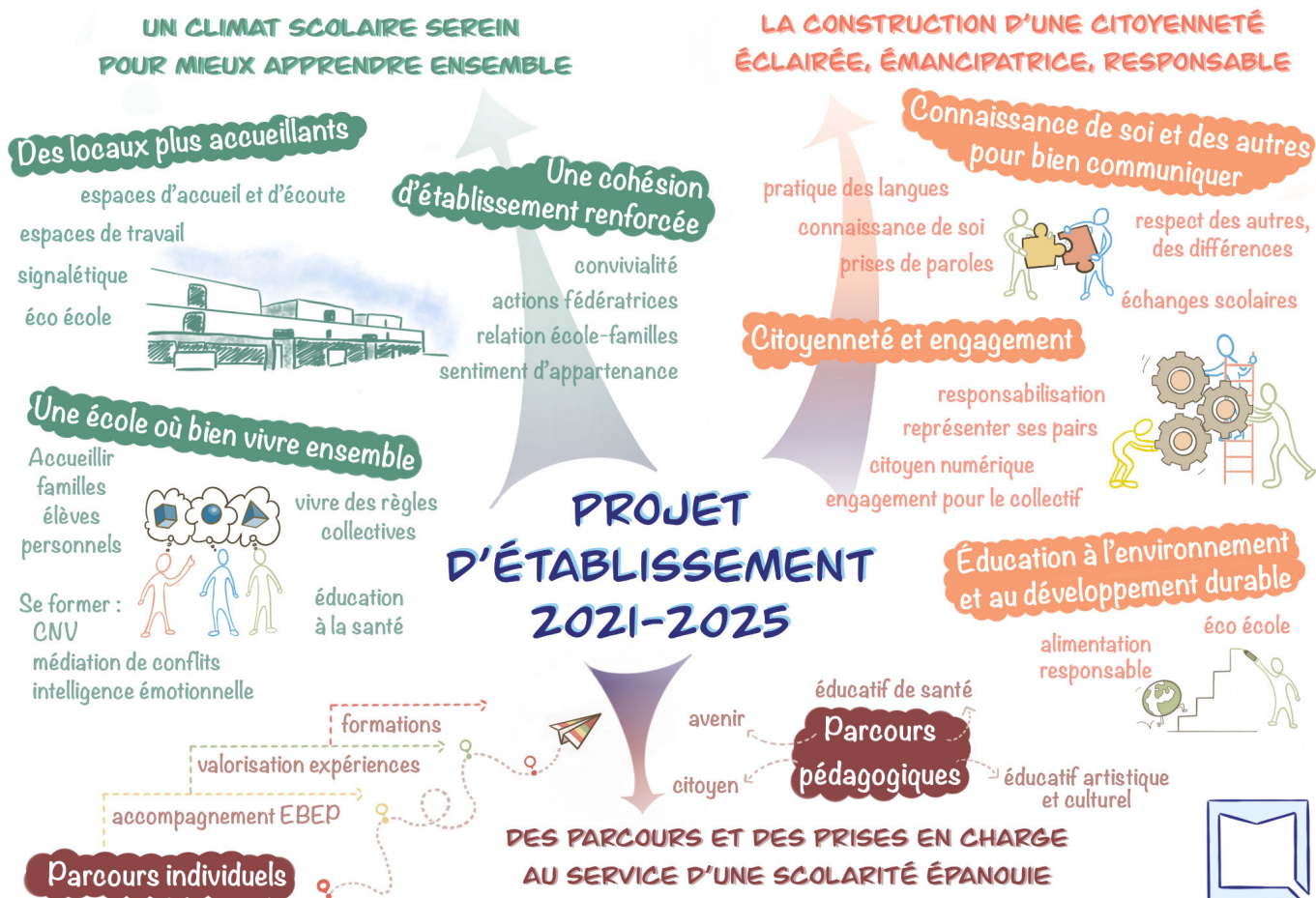
### **3. Bilan des projets**

*Question APAELM : Par rapport à l'implémentation du Projet d'Établissement, l'APAELM souhaite insister sur le fait qu'il n'est pas opérationnel tant qu'il n'est pas accompagné d'indicateurs ou de priorités temporelles. Est-ce que l'établissement a réalisé un bilan de son implémentation pour cette première année? Pouvez-vous nous dire les actions, outils et leviers qui seront mis en œuvre l'an prochain?*

Mme Martelly explique que si le projet d'établissement n'a pas d'indicateur, il n'en demeure pas moins qu'il est opérationnel et que les équipes pédagogiques s'en sont saisies. Un bilan de l'année a été fait de la journée pédagogique du vendredi 13 mai. Le document est présenté, lors d'une lecture commune chaque item a été mis de couleur orange lorsque l'implémentation est en cours, en verte lorsqu'elle est complètement faite, et laissé en noir lorsque le cela n'a pas été démarré, même s'il n'y a pas d'indicateurs. C'est à partir de ce bilan qu'ont été définies les priorités pour les projets envisagés pour l'année prochaine. Madame Martelly rappelle que le projet d'établissement est une "feuille de route" pour l'ensemble de l'équipe éducative, mais que la priorité reste donnée aux programmes scolaires (dont le suivi est validé par les Inspecteurs, et attesté par le renouvellement d'homologation).

Les parents APAELM insistent sur la nécessité d'indicateurs. M. le Proviseur explique que cela peut être envisageable sur certains items, mais pas sur de nombreux d'entre eux.

Le document de synthèse du projet d'établissement est présenté aux membres du Conseil d'école, il avait déjà été transmis aux associations de parents d'élèves :



Les projets présentés ne représentent pas une liste exhaustive des projets qui ont été menés par l'équipe éducative ce soir, ils sont l'illustration par un ou plusieurs projets des différents axes du Projet d'établissement.

Légende du compte-rendu :

**Grand axe du projet d'établissement**

**Objectifs de l'axe**

*Illustration par un ou plusieurs projets d'objectif abordé pendant le conseil d'école, atteint*

*Illustration par un ou plusieurs projets d'objectif abordé pendant le conseil d'école, en cours de réalisation*

## I. Un climat scolaire serein pour mieux apprendre ensemble

### Obj 1 : une école accueillante dans laquelle il fait bon vivre ensemble

Former le collectif à la communication non violente et à la médiation de conflits

L'ensemble des personnels a reçu une journée de formation dès la rentrée ; transformation professionnelle au long cours

### Mieux faire vivre [les règles collectives](#) QD 10.2

*Question APAELM : Il y a chaque année des plaintes pour des problèmes de "vivre ensemble" à l'école (bagarres, coups, vols, etc.) tant pour l'école maternelle que pour l'école primaire. Depuis plusieurs années, l'APAELM propose de travailler avec des élèves sentinelles et de faire des sociogrammes en début d'année.*

*Qu'en est-il de ce point qui apparaît aussi sur le Projet d'établissement?*

Présentation du document établi en concertation pour la programmation pluriannuelle pour l'apprentissage du vivre ensemble par l'équipe des enseignants du primaire.

Mme Martelly indique que l'année dernière 7 cas de harcèlement ont été signalés, année où le protocole contre le harcèlement a été mis en place, cependant que cette année aucun n'a été signalé, et le travail a été fait sur toutes les situations qui pourraient conduire à ce type de situation.

Les “élèves sentinelles” action pour les élèves du secondaire, n’est pas adaptée à un public d’enfants du primaire, sur lesquels on ne peut pas faire reposer une telle responsabilité. Il ne sera donc pas proposé dans l’école. Mme Castille indique que les “sentinelles”, en primaire, sont les enseignants qui sont à même d’accueillir la parole des enfants lorsque celle-ci est “lourde” (et qu’il vaut parfois mieux que ces paroles soient recueillies par un adulte). En primaire, dès la maternelle, on apprend aux enfants à résoudre entre eux de petits conflits, à repérer des situations qui ne devraient pas être (dangereuses, humiliantes...) et à les signaler à un responsable. L’outil du sociogramme n’a pas encore été déployé.

Proposition des représentants des parents de l’APAELM : L’accueil des nouveaux arrivants dans l’école pourrait-elle faire l’objet d’une réflexion pour la mise en place d’un protocole d’accueil au sein des classes. Les enseignants s’étonnent de cette remarque, alors qu’eux constatent une bonne intégration des nouveaux arrivants ; ils précisent que c’est un processus assez long, avec un suivi quotidien, au cours duquel entre aussi en jeu la personnalité de l’enfant.

### Massifier les apprentissages liés à l'intelligence émotionnelle

Les interventions de Carlos Joulins Moya couvrent l’ensemble des classes, dès la maternelle. Les enseignants remercient l’apaelm pour leur co financement aux activités en éducation émotionnelle proposées par estudiotec. Deux enseignantes se sont également formées à titre personnel en éducation émotionnelle, et proposent à leur classe des séquences sur ce sujet.

### Obj 2 : des locaux plus accueillants et plus fonctionnels

Repenser la circulation et la signalétique  
non fait

### Obj 3 : une cohésion d’établissement renforcée

Promouvoir des actions fédératrices

Multiplier les projets éducatifs fédérateurs

Madame Castille présentera un projet de classe transplantée pour l’ensemble des CM2 pour octobre 2022. De nombreuses journées et semaines à thème ont eu lieu, souvent pour l’ensemble de l’établissement : semaine du sport, semaine olympique et paralympique, printemps des poètes, semaine des maths, semaine éco école, semaine autour du livre, 400 ans de la naissance de Molière...

Mise en place / relance des liaisons et rites de passage :

- CE1 qui passent à la cantine avec un plateau “comme les grands”
- passage des GS vers la cour élémentaire, avec accueil des CP et récréations en élémentaire pour la dernière semaine
- liaison CM2-6ème : accueil des CM2 dans une classe de 6ème, questions, échanges ; “fin de l’école élémentaire” officiellement marquée ; M. Orain évoque la réunion à deux voix qui s’est tenue quelques jours auparavant avec les parents de CM2, pour expliquer aux familles les différences dans la vie scolaire du collégien qu’élèves et parents vivront à la rentrée.

## I. La construction d’une citoyenneté éclairée, émancipatrice et responsable

### Obj 1 : une meilleure connaissance de soi, des autres pour une meilleure communication

Améliorer la connaissance de soi

Développer le respect de soi, des autres et des différences

Travail au long cours, qui se fait au travers des activités telles que le yoga, l’éducation émotionnelle (commence dès la maternelle, comme évoqué lors du précédent conseil d’école).

Favoriser la prise de parole des élèves

Renforcer la pratique de la langue française, à l’oral comme à l’écrit

Mme Martelly souligne le travail d’oral qui a été fait dans de nombreuses classes, dès la maternelle avec l’intervention d’une enseignante tout au long de l’année, l’apprentissage à raconter des histoires, le travail fait en

théâtre dont les parents ont pu voir les fruits.

Tous les élèves du CP au CM2 ont pu enregistrer une émission de webradio ; une autre enseignante, Mme Protard, a été formée, et le lycée a accueilli un stage pour former des enseignants de la zone à la webradio scolaire.

### Encourager la pratique des langues et l'appropriation des langages de communication

Divers projets ont été réalisés entre différentes langues, comme les livres écrits en trois langues en maternelle ou en CP.

*Question APAELM : Le Lycée et la MLF ont communiqué sur de nouveaux objectifs d'anglais (Bac International, niveau C1 en Terminale). Quel est l'impact de ce plan en Maternelle et au Primaire?*

La question est à prendre "dans l'autre sens", c'est parce qu'il y a un plan en maternelle et élémentaire (deux heures/semaine en maternelle, trois heures en élémentaire) que la montée en puissance du niveau d'anglais au secondaire est envisageable (comparaison avec le LFM : 1h30, à partir du CE2)

### Obj 2 : citoyenneté et engagement

#### Encourager les élèves à s'engager pour le collectif

Des projets tels que le projet cirque mené par les CE1, ou les pièces de théâtre montées, sont au service de cet objectif : le progrès de chacun et son engagement dans le collectif permet de faire progresser l'ensemble du groupe.

*Question APAELM : Nous souhaiterions faire un bilan de cette année en Maternelle. Quelle est l'approche que vous allez adopter pour la prochaine année scolaire afin d'expliquer le système PS-MS-GS aux familles de la maternelle?*

Mme Bernard, qui avait les GS l'année précédente, explique que les enfants de grande section qu'elle a eu cette année ne sont pas du tout arrivés moins loin que les élèves de l'année précédente, les compétences de fin de cycle ont été atteintes par l'ensemble des élèves ; elle a observé plus de coopération entre les élèves, moins de "compétition" des uns avec les autres. Mme Coste explique que toutes les réussites sont félicitées, même celles, plus simples, des plus jeunes, ce qui a permis d'instaurer concrètement dans la classe un climat de confiance, dans lequel chacun peut avancer et progresser à son rythme.

Une rencontre avec deux intervenantes (directrice du lycée français d'Alicante, et une maître-formatrice spécialiste de la maternelle) est prévue pour le mardi suivant. Il n'est pour l'instant pas prévu de proposer cette intervention chaque année ; Mme Martelly précise que le fonctionnement est expliqué à chaque parent lorsqu'il visite l'école ; même sans préparation particulière de la part des enseignantes pour les visites, on peut observer de la coopération entre les élèves.

### Responsabiliser les élèves dans le quotidien

Développer la notion et les compétences de citoyenneté numérique

### Obj 3 : l'éducation à l'environnement et au développement durable

#### Poursuivre, amplifier et généraliser la démarche éco école

Mme Grivalds annonce que suite à la visite de l'ADEAC, qui a pu constater que le lycée répondait toujours aux critères pour être dans la démarche éco école, le "drapeau vert" a à nouveau été remis au lycée pour trois ans ! Si la quinzaine éco école permet de mettre en avant ce qui a été fait, Mme Grivalds souligne que c'est tout au long de l'année que des actions sont menées, que la démarche fait maintenant partie intégrante de la vie de l'école.

## III. Des parcours et des prises en charge au service d'une scolarité épanouie

### Obj 1 : construire une dynamique autour des parcours pédagogiques

Clarifier la notion de parcours des élèves

Les parcours sont indiqués dans les bulletins scolaires, un outil de suivi commun est mis en place, mais il n'y a pas encore eu de travail d'explicitation fait auprès des familles.

### Obj 2 : construire une dynamique autour des parcours individuels

#### Mieux accompagner les enfants à besoins spécifiques

*Question APAELM : Quel bilan font les enseignants de la mise en place du protocole EBEP ainsi que de l'introduction de la référente?*

L'ampleur de la tâche d'accompagnement des EBEP dans le second degré a complètement occupé la référente EBEP ; son rôle est de faire le lien entre famille, élèves, et ensemble d'enseignants. En primaire, les enfants ont beaucoup moins d'enseignants, dont un la majeure partie du temps, et tous sont présents lors des équipes éducatives.

#### 4. Règlement intérieur de l'école 2021-22 : lecture et approbation

Le RI est présenté dès ce conseil d'école pour permettre une mise en œuvre dès la rentrée.

Suite à des retards qui se multiplient, une mention est ajoutée :

“Si l'enfant est seul à 16h (lundi, mardi, jeudi, vendredi), ou à 12h45 (mercredi), il sera placé en garderie, jusqu'à 17h/13h ; en cas de besoin ponctuel, il est également possible de souscrire à ce service, le règlement se fera via l'achat de tickets (90€ le carnet de 10 tickets de cantine/garderie)”

*Question APAELM : Reviendra-t-on aux accès pré-covid (calle Cristo pour le Primaire, calle Gaudi pour la Maternelle)?*

Les entrées mises en place à cause des conditions sanitaires s'avèrent permettre une meilleure gestion des flux, et évitent les attroupements au portail à 9h et à 16h. Les entrées resteront donc identiques, comme stipulé dans le règlement intérieur :

- entrée et sortie Calle Gaudi pour les enfants de la maternelle et leurs frères et soeurs aînés,
- entrée et sortie Calle Santiago Apostol pour les enfants de CP et CE1 et leurs frères et soeurs aînés,
- entrée et sortie Calle Cristo pour les enfants du CE2 au CM2, et pour ceux qui sont à vélo.

Demande des représentants de parents d'élèves de l'APAELM de faire évoluer le règlement intérieur qui semble mettre des murs entre les parents et l'école. Mme Martelly fait remarquer que depuis l'assouplissement des directives liées à la pandémie, les parents sont à nouveau invités dans l'école pour les entretiens, ou pour les réunions comme celle de ce soir, ce qui “reste” du RI écrit pour la pandémie sont les différentes entrées (gardées pour permettre une meilleure gestion des flux). Suite à une question, M. Orain précise que le “règlement intérieur général” a été complètement travaillé et sera soumis au vote du prochain conseil d'établissement (fin juin), il se spécialise pour le second degré pour lequel les élèves sont partie prenante de ce règlement. Ce règlement de l'école primaire concerne plus les modalités pratiques de la vie du premier degré.

Vote du règlement intérieur 2022-23 : 3 contre, 1 abstention, 24 pour

#### 5. Prévision structures et effectifs 2022-2023

			Mat	Mat	Mat	CP	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM1 CM2	CM2	CM2
TPS																
PS	13	13	5	4	4											
MS	16	17	6	6	5											
GS	28	28	9	9	10											
CP	38	38				19	19									
CE1	46	46						23	23							
CE2	50	50								25	25					
CM1	56	56										24	24	8		

CM2	59	59											12	24	23	
	306		20	19	19	19	19	23	23	25	25	24	24	20	24	23

Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3 classes	2 classes	2 classes	2 classes	2+2+1 classes	
Alice B. Aurélie B. Constanza H.	Ratchony H. Nelly C.	Cyrielle L.M. Béatrice P.	Aurélie D. Sandrine J. Pauline R.	Albane R. Sylvie L.	Ségoène C. Valérie K.
				Pascale D.	
Valeria E.	Cristina S.	Ana P.	Lola O.	Ana P.	Ana P. Nieves G. Cristina S.
Maya O'D.	Maya O'D.	Maya O'D.	Julie G.	Julie G.	Julie G.

Évolution des effectifs :

- moins 40 élèves (effectif global PS-CM2) : une fermeture en maternelle, une en élémentaire.
- deux classes par niveau + un double niveau CM1/CM2.
- 18 départs (entre PS et CM1), 24 entrées latérales

*Question APAELM : Quels effectifs et quelle organisation pour l'an prochain?*

Question présente dans l'ordre du jour

*Question APAELM : Comment seront accueillis et accompagnés les nouveaux élèves? en particulier ceux qui ne parlent pas une des deux langues principales? Existe-t-il la figure d'élève ambassadeur? Les délégués ne devraient-ils pas remplir ce rôle?*

*Question APAELM : Est-il prévu que les classes d'espagnol pour non-hispanophones reprennent l'an prochain au primaire et au secondaire comme c'était le cas avant la pandémie?*

Question traitée en début de conseil d'école, l'accueil concerne tous les élèves.

L'assouplissement des conditions imposées pendant la pandémie permet la réouverture des heures d'espagnol pour les enfants ne le parlant pas (effectif très réduit, nous avons de moins en moins de familles uniquement francophones).

## 6. Projet CM2 octobre 2022

Mme Castille présente le projet de classe transplantée en octobre pour les futurs CM2 :

**Valencia, cité des Arts et des Sciences, classe de découverte de Valence et sa région.**

- Voyage fédérateur en début d'année. Dates : du 4 au 7 octobre 2022
- Centre d'accueil : el albergue Olocau à 20 minutes du centre de Valence
- Visites : El parque de la Albufera et promenade en barque, Museo de las Ciencias, Hemisfèric, Oceanográfico et visites des plages et du port.
- Objectif : Découverte d'un environnement + objectifs autour de la communication et de la vie en collectivité.
- 57 élèves, 4 professeurs + 1 accompagnateur. Sur place, un animateur/10
- Transport : Yolcar pour voyage et sur place.
- Budget prévisionnel : 300 euros (si 2 autobus).

Une enquête auprès des parents d'élèves va être envoyée dans la semaine pour s'assurer que la majorité des enfants participera. Le projet sera présenté en Conseil d'établissement le 28/6/22.

## 7. Activités extrascolaires

Question ALI : Nous souhaiterions savoir :

- a) si les inscriptions en ligne sont définitives ou si elles pourraient éventuellement être modifiées et/ou annulées, à la demande des parents, à la rentrée, sans frais supplémentaires ? (1 seul changement sans frais supplémentaire au cours du mois de septembre, par exemple)
- b) s'il est prévu que les parents reçoivent une communication de votre part à ce sujet avant la fin du mois?

Question APAELM : Quand pourra-t-on avoir toute l'information, inclue la financière, des activités périscolaires et garderies pour l'année prochaine?

Présentation de l'association chargée de l'organisation des activités extrascolaires à la rentrée de septembre 2022 et des orientations retenues.

Les choix d'activités, tarifs, modalités d'organisation ont été publiés au moment de l'ouverture des inscriptions (ouverture après envoi de l'ordre du jour de ce conseil d'école)

## 8. Questions diverses autres

- Pédibus

Question ALI : Projet Pédibus Oú en sommes-nous ?

Nous avons le projet de le lancer au mois de mars, la météo ne s'y prêtait pas, puis lors de la semaine éco-école, il y avait de nombreuses communication et nous avons eu peur que le projet ne prenne pas. Une très forte communication est prévue pour la rentrée prochaine !

- Natation : Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Question APAELM : En fonction de la nouvelle approche des cours de natation (limités à un niveau), comment le Molière prendra-t-il en compte les instructions des programmes? Référence: <https://www.education.gouv.fr/bo/2011/28/mene1115402c.htm>: "Pour permettre aux élèves d'atteindre les niveaux de réalisation attendus au terme des programmes, il y a lieu de prévoir une trentaine de séances, réparties en deux ou trois cycles d'activités, auxquelles peut s'ajouter un cycle supplémentaire d'une dizaine de séances au cycle 3, pour conforter les apprentissages et favoriser la continuité pédagogique avec le collège. Une évaluation organisée avant la fin du cycle permet d'organiser pour les élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires.

Comme il est écrit, les séances de natation doivent "permettre aux élèves d'atteindre les niveaux de réalisation attendus au terme des programmes" ; le niveau qui doit être atteint est le palier 1 de l'Aisance aquatique, acquise par la majorité des élèves (qui sont certes aidés par le fait d'avoir accès à une piscine chez eux pour nombre d'entre eux) :

Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique	Objectifs	Observation
		Repères clés pour le professeur ou l'intervenant
Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	2) Sortir seul de l'eau
	S'immerger	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes



Nous envisageons de proposer à ceux qui n'ont pas atteint ce palier de se joindre aux classes de CP l'année prochaine.

- Promotion du français et de la francophonie

*Question APAELM : Par le passé, les enseignants insistent auprès des familles (en particulier non-francophones) pour compléter les apprentissages par des voyages en France ou des activités en français. Nous pensons qu'il serait positif de rappeler cela aux parents et de faire la promotion tout au long de l'année des événements "francophones" pouvant se dérouler à Madrid. Dans ce sens, l'APAELM fait don de toute sa médiathèque (800 articles) au Lycée et compte sur celui-ci pour en faire la promotion et l'usage.*

L'école ne peut pas prendre cela en charge, qui relève de la responsabilité et des choix familiaux, en revanche, cela peut tout à fait être relayé par les associations de parents d'élèves. Le lycée remercie l'APAELM pour le don de DVD, propose qu'un système d'emprunt soit fait et géré directement par l'association (volonté que la BCD reste le lieu d'emprunt des livres) ; faute de demandes des parents d'élèves pour ce service, le fond sera donné au CDI.

- "École du futur"

*Question APAELM : Les enseignants ont un grand rôle à jouer dans cette "école du futur" qui permet à chaque enfant de se développer à son rythme et en fonction de ses potentiels. Est-ce que le corps enseignant du Molière se sent suffisamment préparé? Des formations sont-elles prévues et, si oui, lesquelles?*

L'expression "École du futur" relève en ce moment de la politique gouvernementale française de donner plus d'autonomie aux chefs d'établissement quant aux recrutements des enseignants. La question est précisée par rapport au rythme individuel de chaque enfant ; Mme Martelly rappelle que l'école est aussi l'apprentissage de la collectivité, et que le suivi de chaque élève, s'il fait partie du suivi et des propositions faites par les enseignants, se traduit en "gestion de l'hétérogénéité" (et non pas en 24 programmes différents pour 24 enfants, ce qui serait impossible pour les enseignants !).

## **Remerciements**

Mme Martelly remercie les parents qui ont aidé à l'étiquetage des livres de la BCD, suite au changement de version du logiciel, et les parents actifs dans les associations pour leur temps et engagement pour le lycée. Sont également remerciés en particulier Mme Charlotte Ruiz et M. Carol Trouillet pour leur engagement auprès des élèves et du lycée pendant leurs années d'enseignement, nous leur souhaitons bonne continuation ! Enfin, que toute l'équipe enseignante soit remerciée pour cette année qui s'achève, pour les réussites et projets menés cette année !

Merci à tous pour votre participation.

La séance est levée à 19h25.

Mme MARTELLY

*Approuvé à l'unanimité lors du conseil d'école du 10/11/2022*